

IDEA³

Indicateurs de durabilité des exploitations agricoles

Groupe du Vercors
10 et 11 janvier 2007



Echelle de durabilité agroécologique (1/7)

Indicateurs	Objectifs	Modalités de détermination	Bornes	
A1 Diversité des cultures annuelles et temporaires*	BIO COH SOL PAY RNR AUT	<ul style="list-style-type: none"> • Par espèce cultivée : 2 • Si plus de 6 variétés au total : 2 • Si présence de légumineuses dans l'assolement : <ul style="list-style-type: none"> de 5 à 10 % : 1 de 10 à 15 % : 2 + de 15 % : 3 	<p><i>Les prairies temporaires* de moins de 5 ans, (y compris les mélanges complexes), comptent pour 1 espèce</i></p> <p><i>Compter présence de légumineuses si prairies temporaires semées en mélange graminées/légumineuses</i></p>	0 à 14
A2 Diversité des cultures pérennes	BIO COH SOL PAY RNR AUT	<ul style="list-style-type: none"> • Prairie permanente ou/et prairie temporaire de plus de 5 ans : <ul style="list-style-type: none"> -moins de 10% de la SAU : 3 -plus de 10% de la SAU : 6 • Arboriculture/ viticulture et autres cultures pérennes : <ul style="list-style-type: none"> -par espèce : 3 • Si plus de 5 variétés, cépages ou porte-greffes : 2 • Agroforesterie, agrosylvopastoralisme, cultures ou prairies associées sous verger <ul style="list-style-type: none"> -Si présence > 1 ha : 1 -comprise entre 10 et 20% SAU : 2 -supérieure à 20% de la SAU : 3 	<p><i>Si valorisation par pâturage ou fauche</i></p> <p><i>Si fonction économique</i></p> <p><i>Toutes valorisations complémentaires entre l'arbre et une production agricole</i></p>	0 à 14
A3 Diversité animale	BIO COH AUT	<ul style="list-style-type: none"> • Par espèce présente : 5 • Par race supplémentaire (RS) : 2 	<p><i>Avec races supplémentaires = (Nb races - Nb espèces)</i></p> <p><i>Males reproducteurs et croisements industriels exclus</i></p>	0 à 14
A4 Valorisation et conservation du patrimoine génétique	COH BIO	<ul style="list-style-type: none"> • Par race ou variété régionale dans sa région d'origine : 3 • Par race, variété, cépages et porte-greffe, ou espèce rare et/ou menacée: 2 	<p><i>Si fonction économique ou patrimoniale</i></p>	0 à 6
DIVERSITE DOMESTIQUE (indicateurs A1 à A 4)			33	

IDEA³

Indicateurs de durabilité des exploitations agricoles

Echelle de durabilité agroécologique (2/7)

	Indicateurs	Objectifs	Modalités de détermination	Bornes	
A5	Assolement	COH SOL BIO PAY EAU AUT	<p>SCA= <u>Surface de la principale Culture Annuelle</u> Surface assolable</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si SCA est Inférieure à 20 % : 8 <ul style="list-style-type: none"> - Inférieure à 25 % : 7 - Inférieure à 30% : 6 - Inférieure à 35 % : 5 - Inférieure à 40 % : 4 - Inférieure à 45 % : 3 - Inférieure à 50 % : 2 - Supérieure à 50% : 0 • Présence significative (+10 %) d'une culture en mixité intra parcellaire : 2 • Parcelle en monoculture depuis 3 ans (sauf prairies, luzerne) : -3 	<p><i>Principale culture annuelle ou culture de moins de 18 mois</i></p> <p><i>Surface assolable = SAU – (prairies permanentes et cultures pérennes)</i></p> <p><i>Ex : vesce-avoine, triticale-pois, prairies temporaires à flore complexe</i></p>	0 à 8
A6	Dimension des parcelles	SOL BIO COH PAY EAU	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune "unité spatiale de même culture" de dimension supérieure à: <ul style="list-style-type: none"> 6 ha : 6 8 ha : 5 10 ha : 4 12 ha : 3 14 ha : 2 16 ha : 1 • Si dimension moyenne ≤ 8 ha : 2 • Si uniquement prairies naturelles, parcours et /ou alpages : 6 	<p><i>Les prairies naturelles, parcours et alpages ne sont pas concernés par le critère de dimension</i></p> <p><i>En arboriculture, viticulture, maraîchage de plein champ et pépinière, les surfaces sont à diviser par 2</i> <i>ex: aucune parcelle sup à 3 ha = 6</i></p>	0 à 6
A7	Gestion des matières organiques	SOL COH BIO AUT	<ul style="list-style-type: none"> • Apport annuel de matières organiques <ul style="list-style-type: none"> -sur plus de 10 % de la SAU : 2 -sur plus de 20 % de la SAU : 3 • Au moins 50% des apports est composté : 2 	<p><i>Ex : utilisation de fumier, déchets verts, compost, sarments broyés ...</i> <i>Sauf lisiers et matières organiques très fermentescibles à C/N inférieur à 8</i></p>	0 à 5

IDEA³

Indicateurs de durabilité des exploitations agricoles

Echelle de durabilité agroécologique (3/7)

	Indicateurs	Objectifs	Modalités de détermination	Bornes	
A8	Zone de régulation écologique ZRE	BIO PAY COH EAU BIE SOL AUT	<ul style="list-style-type: none"> 1 point par pourcentage de la SAU en ZRE et limité à 7 points (arrondir à la valeur inférieure) Point(s) d'eau, zone humide : 2 Prairies permanentes sur zones inondables (<i>non drainées ou amendées</i>), ripisylve : 3 Terrasses, murets de pierres entretenus : 2 Parcours non mécanisables, alpages (si pâturage effectif) : 2 Existence d'une carte localisant les principaux enjeux environnementaux : 3 	<i>Calcul de la surface de régulation : un arbre isolé = 1 are, haies, lisières entretenues = 10 m x Longueur. Bosquet: longueur lisière x 10 m...bandes enherbées= longueur * largeur (cf. annexe infrastructures écologiques)</i> Plafonné à 6	0 à 12
A9	Contribution aux enjeux environnementaux du territoire	BIO PAY CIT COH	<ul style="list-style-type: none"> Si respect d'un cahier des charges territorialisé qui concerne : <ul style="list-style-type: none"> -moins de 50% de la SAU : 2 -plus de 50 % de la SAU : 4 	Ex: MAETerritorialisées ou Natura 2000	0 à 4
A10	Valorisation de l'espace	SOL COH BIO PAY QLP BIE AUT	<ul style="list-style-type: none"> Chargement herbivore et granivore compris entre <ul style="list-style-type: none"> 0,2 et 0,5 UGB/ha SDA : 2 0,5 et 1,4 UGB/ha SDA : 5 1,4 et 1,8 UGB/ha SDA : 3 1,8 et 2 UGB/ha SDA : 1 -supérieur à 2 UGB/ha SDA : 0 Si absence d'élevage : 0 	<i>SDA : Surfaces destinées aux animaux. Concerne toutes les surfaces impliquées dans l'alimentation du bétail de l'exploitation. Il s'agit donc de la surface fourragère + la surface en céréales intra consommées. Pour garrigue, maquis et parcours extensifs en zone méditerranéenne, voir coefficients de pondération utilisés localement. Pour le calcul des UGB zootechniques herbivores et granivores, voir table de correspondance en annexe et/ou sur le site web IDEA</i>	0 à 5
A11	Gestion des surfaces fourragères	SOL EAU PAY BIO COH QLP AUT	<ul style="list-style-type: none"> Alternance fauche + pâture : 1 Prairie permanente supérieure à 30 % de la SAU : 2 Surface maïs ensilage: <ul style="list-style-type: none"> -inférieure à 20 % de la SDA* : 1 -comprise entre 20 et 40 % SDA : 0 -supérieure à 40 % de la SDA : -1 Aucune Surface Destinée aux Animaux : 0 	→ Dans l'année ou une année sur 2 et sur au moins 1/4 des surfaces fourragères (déprimage inclus)	0 à 3
ORGANISATION DE L'ESPACE (indicateurs A5 à A 11)				33	

IDEA³

Indicateurs de durabilité des exploitations agricoles Echelle de durabilité agroécologique (4/7)

	Indicateurs	Objectifs	Modalités de détermination	Bornes	
A12	Fertilisation	EAU RNR AIR QLP COH AUT	<ul style="list-style-type: none"> • Bilan apparent : <ul style="list-style-type: none"> -inférieur à 30 kg N/ha : 8 entre 30 et 40 kg : 7 entre 40 et 50 kg : 6 entre 50 et 60 kg : 4 entre 60 et 80 kg : 2 entre 80 et 100 kg : 0 -supérieur à 100 kg d'azote /ha/an : - 2 • Cultures de <i>pièges à nitrates</i> sur au moins 10 % de la SAU : 2 • Apport de P minéral <ul style="list-style-type: none"> Plus de 40 U/ ha SAU /an : -1 • Apport de K minéral <ul style="list-style-type: none"> Plus de 40 U/ ha SAU /an : -1 	<p><i>Voir les valeurs du bilan apparent en annexe ou sur le site web IDEA</i></p> <p><i>Raisonner P et K en moyenne sur deux ans</i></p>	0 à 8
A13	Effluents organiques liquides*	EAU QLV RNR AIR	<ul style="list-style-type: none"> • Absence d'effluents organiques liquides : 3 • Traitement individuel biologique aérobie des effluents avec épandage agréé uniquement sur les surfaces de l'exploitation : 2 • Lagunage, compostage : 2 • Traitement collectif des effluents avec plan d'épandage agréé : 2 • Aucun traitement sur les effluents liquides : 0 	<p><i>Lisier, eaux blanches, eaux vertes</i></p>	0 à 3

IDEA³

Indicateurs de durabilité des exploitations agricoles

Echelle de durabilité agroécologique (5/7)

	Indicateurs	Objectifs	Modalités de détermination	Bornes
A14	Pesticides	EAU BIO AIR SOL QLV QLP COH AUT	<ul style="list-style-type: none"> • Pression Polluante PP = $\frac{\text{Surface développée}}{\text{SAU}}$ <p>Pas de traitement : 13 PP -inférieure à 1 : 12 - comprise entre 1 et 2 : 10 entre 2 et 3 : 8 entre 3 et 4 : 6 entre 4 et 6 : 4 entre 6 et 8 : 2 entre 8 et 10 : 1 entre 10 et 12 : 0</p> <p>Coefficients de pondération -Dispositif de panneaux récupérateurs des flux latéraux : compter 0.9 traitements -Utilisation de substances classées toxiques, très toxiques, cancérigènes, mutagènes ou tératogènes : compter 2 ha développés par ha traité. -Traitement aérien, fumigation, brumisation, pulvérisation manuelle : compter 4 traitements par passage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lutte biologique sur plus de 10 % de la surface traitée : 2 • Absence de cahier d'enregistrement ou de dispositif de rinçage des fonds de cuve au champ : -3 	<p>- Surface développée : un ha traité n fois = n ha et un ha traité à < 1/2 dose homologuée = 1/2 ha Le mélange homologué de 2 types de produits compte pour 2 traitements. Exemple : régulateur+herbicide = 2 ha/hectare traité</p> <p>Un type de produit = fongicide ou insecticide ou herbicide ou régulateur.</p> <p>Traitement localisé par foyer, traitement des semences ou localisé dans la ligne de semis = 1/2 ha développé par hectare concerné et par type de produit (ex: insecticide+fongicide en localisé = 1 ha)</p> <p>voir classification en annexe pesticides et sur le site IDEA</p> <p>Note : s'il existe plusieurs doses homologuées selon la culture, ne retenir que la plus faible quelque soit la culture</p> <p>La lutte biologique (confusion sexuelle, auxiliaires, ...) n'est pas considérée comme un traitement de même que le soufre.</p> <p style="text-align: center;">0 à 13</p>

IDEA³

Indicateurs de durabilité des exploitations agricoles

Echelle de durabilité agroécologique (6/7)

	Indicateurs	Objectifs	Modalités de détermination	Bornes	
A 15	Traitements vétérinaires	QLP QLV BIE COH SOL BIO AUT	<ul style="list-style-type: none"> Traitement vétérinaire : TV = $(\text{nb traitements} \times \text{nb animaux traités})$ Effectif cheptel total <ul style="list-style-type: none"> - TV inférieur à 0,5 : 3 - compris entre 0,5 et 1 : 2 - compris entre 1 et 2 : 1 - supérieur à 2 : 0 Aucune utilisation de vermifuges systémiques : 1 	<i>Traitement = antibiotiques, antiparasitaires, hormones... sauf traitements réglementaires obligatoires et traitements homéopathique ou par essences naturelles</i> Les exploitations sans élevage ne sont pas concernées par cet indicateur	0 à 3
A16	Protection de la ressource sol	SOL RNR BIO EAU	<ul style="list-style-type: none"> Travail du sol sans retournement <ul style="list-style-type: none"> -sur 30 à 50 % de la surface assolée : 1 -sur 50 à 80 % : 2 -sur plus de 80 % : 3 Prairie permanente ou couvert herbacé en végétation au moins 11 mois sur 12 <ul style="list-style-type: none"> -moins de 25 % de la surface totale : 0 -de 25 à 40 % : 1 -de 40 à 60 % : 2 -plus de 60 % : 3 Aménagements et pratiques anti-érosifs (terrasses, murets, bandes enherbées, labour en courbes de niveaux ...) : 2 Paillage, enherbement des cultures pérennes...) : 3 Brûlage des pailles ou sarments : - 3 	<i>Une succession culturale type maïs-blé-cipon-maïs-blé est considérée comme une couverture annuelle complète</i> <i>Sauf cas détecté de maladies des bois</i>	0 à 5

IDEA³

Indicateurs de durabilité des exploitations agricoles Echelle de durabilité agroécologique (7/7)

	Indicateurs	Objectifs	Modalités de détermination	Bornes	
A17	Gestion de la ressource en eau	EAU RNR SOL QLV BIO AUT	<ul style="list-style-type: none"> • Pas d'irrigation : 4 • Irrigation localisée : 4 <ul style="list-style-type: none"> - sur plus de 50 % des surfaces : 4 - entre 25 et 50% de la SAU : 2 - sur moins de 25% de la SAU : 0 • Dispositif d'irrigation (et/ou lutte antigel) : 1 <ul style="list-style-type: none"> - Sur moins de 1/3 de la SAU : 1 - A partir d'une retenue collinaire ou d'un bassin de récupération des eaux de pluie, de drainage ou de ruissellement : 1 • Irrigation par pivot ou rampe frontale: 1 • Rotation des parcelles irriguées : 1 • Prélèvement individuel, (forage, ruisseau, puits), non déclaré et/ou non équipé de compteur : - 2 	<p><i>Irrigation localisée : goutte à goutte, mini sprinkler, nappe d'irrigation...</i></p> <p><i>Retenue collinaire : sauf captage ou alimentation par une source permanente ou une rivière</i></p> <p><i>Pivot : si parcelle irriguée inférieure à 8 hectares</i></p>	0 à 4
A18	Dépendance énergétique	RNR COH AIR AUT	<ul style="list-style-type: none"> • Equivalent litre fioul par hectare : 8 <ul style="list-style-type: none"> -EQF inférieur à 200 l/ha : 8 -compris entre 200 et 250 l/ha : 7 -entre 250 et 300 l/ha : 6 -entre 300 et 400 l/ha : 4 -entre 400 à 500 l/ha : 2 - entre 500 et 700 l/ha : 1 - supérieur à 700 l/ ha : 0 • supérieur à 1000 l/ha : -1 • Séchage en crib ou séchage en grange solaire et autre dispositif d'économie et de récupération de chaleur : 1 • photovoltaïque éolienne, biogaz, ... : 2 • Huile végétale pure : 2 • Production et/ou utilisation de bois de chauffage. : 2 	<p>$EQF = \frac{\text{Equivalent Litre fioul/ha}}{\sum(\text{fioul} + N + \text{kwh} + \text{gaz} + AC)}$</p> <p style="text-align: center;">$40 \times SAU$</p> <p><i>AC : Aliments concentrés achetés</i></p> <p><i>Inclure fuel des opérations faites par entreprise (voir annexe)</i></p> <p><i>avec : 1 litre fioul = 40 MJ</i> <i>1 unité d'azote = 56 MJ</i> <i>1 kwh = 9,5 MJ</i> <i>1 kg gaz = 51 MJ</i> <i>1 kg AC= 4 MJ</i></p> <p><i>Brûlage des pailles : 1 tonne paille = 425 litres de fuel</i> <i>Exemple : paille brûlée sur 5 ha, (avec un rendement de 70 q de grain à l'ha) = 7 t/ha de paille x 5 ha = 35 t x 425 l/t = 14 875 litres de fuel</i></p> <p><i>Travaux par entreprise : (labour, récolte) 30 l/ha</i></p>	0 à 10
PRATIQUES AGRICOLES (indicateurs A 12 à A 18)				34	

IDEA³

Indicateurs de durabilité des exploitations agricoles Echelle de durabilité socio-territoriale (1/4)

	Indicateurs	Objectifs	Modalités de détermination	Bornes
B1	Démarche de qualité	QLP DVH CIT BIE DVL EMP	<ul style="list-style-type: none"> • Liée au territoire (AOC, IGP...) : 3 • Liée au process (label rouge, norme ISO 14000,...) : 3 • Agriculture Biologique : 7 	<p><i>Les productions concernées représentent au moins 10 % du Chiffre d'affaires</i></p> <p>0 à 10</p>
B2	Valorisation du patrimoine bâti et du paysage	PAY QLV DVH COH DVL	<ul style="list-style-type: none"> • Entretien ou restauration du bâti ancien et du petit patrimoine rural • Qualité architecturale et Intégration paysagère du bâti récent • Qualité des abords du siège d'exploitation • Aménagement paysager des surfaces de l'exploitation : 2 	<p><i>auto-estimation de -1 à + 2 par item</i></p> <p><i>Exemple : bandes florales, entretien du bocage...</i></p> <p>0 à 8</p>
B3	Gestion des déchets non organiques	QLV CIT PAY RNR EAU	<ul style="list-style-type: none"> • Réutilisation/valorisation au niveau local : 3 • Tri sélectif et élimination par collecte collective : 2 • Brûlage, enfouissement : - 3 • plasticulture, enrubannage : - 3 	<p><i>Ex : emballages, bidons, bâches plastiques...</i></p> <p>0 à 5</p>
B4	Accessibilité de l'espace	ETH COH QLV CIT	<ul style="list-style-type: none"> • Dispositifs de clôtures passantes et libre accès aux randonneurs, VTT, chevaux... : 2 • Entretien des chemins : 3 	<p>0 à 5</p>
B5	Implication sociale	CIT ETH COH DVH DVL QLV	<ul style="list-style-type: none"> • Implication dans structures associatives et/ou électives, par association : 2 (<i>Limité à 3 structures dont une professionnelle</i>) • <i>Responsabilité</i> dans une structure associative : 2 • Ouverture de l'exploitation à la vente directe ou à la dégustation : 2 • Habitation très éloignée du siège d'exploitation : -1 	<p><i>Y compris membres de la famille</i></p> <p>0 à 6</p>
QUALITE DES PRODUITS ET DU TERRITOIRE (indicateurs B1 à B5)				33



IDEA³

Indicateurs de durabilité des exploitations agricoles

Echelle de durabilité socio-territoriale (2/4)

	Indicateurs	Objectifs	Modalités de détermination		Bornes
B6	Valorisation par filières courtes	COH DVL RNR AUT	<ul style="list-style-type: none"> 1 point par tranche de 5 % du Ratio <u>Valeur des ventes directes (hors aides)</u> (Chiffre d'affaires hors aides) (arrondir à la valeur la plus proche) Vente à proximité : 2 	<i>Filière courte: vente directe ou 1 intermédiaire maximum ou transformation (même partielle) sur place</i>	0 à 7
B7	Autonomie et valorisation des ressources locales	AUT COH DVL RNR EAU	<p>Aliments</p> <ul style="list-style-type: none"> Autonomie ou quasi-autonomie fourragère : 5 Plus de 50% des achats d'aliments de bétail (en quantité ou en valeur) sont issus du territoire local : 2 Moins de 50% des achats d'aliments du bétail sont issus du territoire local: 0 <p>Engrais organiques</p> <ul style="list-style-type: none"> Moins de 20% des approvisionnements (en valeur ou en quantité) sont produits sur le territoire local : - 1 Si échanges paille-fumier ou équivalent : 1 <p>Animaux (Hors reproducteurs) Achats d'animaux produits sur le territoire local : 1</p> <p>Energie Utilisation d'énergie d'origine agricole ou forestière produite sur le territoire local : 2</p> <p>Eau Valorisation, récupération de l'eau de pluie... : 1</p> <p>Autonomie semencière Semences et plants en partie autoproduits : 2</p>	<p><i>y compris en céréales et protéines fourragères</i></p> <p><i>Fumier, compost urbain, guano...</i></p> <p><i>Ex : Huile-carburant, bois de chauffage...</i></p> <p><i>Abreuvement des animaux, micro-irrigation...</i></p>	0 à 10

Indicateurs de durabilité des exploitations agricoles

B8	Services, pluriactivité	CIT DVL	<ul style="list-style-type: none"> Services marchands rendus au territoire : 2 Agrotourisme : 2 Ferme pédagogique : 2 Pratique d'insertion ou d'expérimentations sociales : 3 	<i>Ex: déneigement, débroussaillage, compostage déchets verts des collectivités, valorisation de boues urbaines...</i>	0 à 5
B9	Contribution à l'emploi	EMP CIT DVL ETH	<ul style="list-style-type: none"> Surface (SAU)/UTH : > 125 ha /UTH : 0 Entre 50 et 125 UTH/ha : 1 Entre 20 et 50 UTH/ha : 2 < 20 ha/UTH : 4 Création d'un emploi sur l'exploitation dans les 5 dernières années : 4 Création d'un emploi dans le cadre d'un réseau de proximité (groupement d'employeur) : 2 Plus de 50% de main d'œuvre saisonnière habite sur le territoire : 2 	<i>Emploi temporaire : pondérer par la durée. Ex : vendange, 12 salariés pendant 15 j = 180 j = 0,5 emploi.</i>	0 à 6
B10	Travail collectif	CIT QLV DVH DVL	<ul style="list-style-type: none"> Mise en commun des équipements et des services : 1 Banque de travail, entraide + 10j/an : 1 Groupement d'employeurs : 1 Travail en réseau : 3 	<i>Ex : Cuma, GIE, atelier de découpe ou de transformation collectif, point de vente collectif...</i> <i>Ex : Civam, GVA, Organisations professionnelles...</i>	0 à 5
B11	Pérennité probable	QLV EMP DVL	<ul style="list-style-type: none"> Existence quasi-certaine de l'exploitation dans 10 ans : 3 Existence probable : 2 Existence souhaitée si possible : 1 Disparition probable de l'exploitation dans 10 ans : 0 	<i>A dire d'agriculteur(trice)</i>	0 à 3
EMPLOI ET SERVICES (indicateurs B 6 à B 11)					33

Echelle de durabilité socio-territoriale (3/4)

	Indicateurs	Objectifs	Modalités de détermination	Bornes
B12	Contribution à l'équilibre alimentaire mondial	COH ETH DVH RNR AUT	<p><u>Exploitations avec Elevage</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> Taux d'importation (TI) $TI = \frac{\text{surface importée}}{\text{SAU}}$ <p>TI inférieur à 10 % : 10 10 < TI < 20 % : 8 20 < TI < 30 % : 6 30 < TI < 40 % : 4 40 < TI < 50 % : 2 TI supérieur à 50 % : 0</p> <p><u>Exploitations sans élevage</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Production de plantes à protéines si plus de 30 % de la SAU : 5 	<p><i>Surface importée : 4 t d'aliment du bétail concentré acheté = 1 ha équivalent</i> <i>Exemple, tourteaux, granulés et aliments formulés...</i></p> <p>0 à 10</p>
B13	Bien-être animal	BIE QLP QLV ETH	<ul style="list-style-type: none"> Bien-être animal : <ul style="list-style-type: none"> -Auto-évaluation de la capacité d'accès à l'eau propre : 0 à 3 -Auto-évaluation du confort au champ (ombre, abris...) : 0 à 3 -Auto-évaluation du confort dans les bâtiments d'élevage : 0 à 3 -Auto-évaluation de l'état physique du cheptel (boiterie, blessures...) : 0 à 3 Présence d'atelier en zéro-paturage ou en claustration : -1 par atelier Absence de production animale : 0 	<p>0 à 3</p> <p>Ne retenir que la note la plus faible des 4</p>

IDEA³

Indicateurs de durabilité des exploitations agricoles

Echelle de durabilité socio-territoriale (4/4)

	Indicateurs	Objectifs	Modalités de détermination	Bornes	
B14	Formation	COH QLV DVH DVL ADA EMP	<ul style="list-style-type: none"> 1 point par jour de formation continue annuelle en moyenne par UTH (<i>plafonné à 5 points</i>) Accueil de stagiaires rémunérés (plus de 10 J/an) : 2 Accueil de groupes de professionnels (ou d'étudiants) : 1 point/groupe limité à 2 	<i>Quelle que soit la nature de la formation</i> <i>Si limité à 1 stagiaire / UTH</i>	0 à 6
B15	Intensité de travail	COH QLV EMP DVH	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de semaines par an où l'agriculteur se sent surchargé : 7 – (1 point par semaine) 	<i>A dire d'agriculteur(trice)</i>	0 à 7
B16	Qualité de vie	QLV DVH ETH	<ul style="list-style-type: none"> auto-estimation de 0 à 6 	<i>A dire d'agriculteur(trice)</i> <i>Si conjoint ou associés, retenir la plus mauvaise estimation</i>	0 à 6
B17	Isolement	QLV DVH	<ul style="list-style-type: none"> auto-estimation de 0 à 3 du sentiment d'isolement géographique, social, culturel... 	<i>A dire d'agriculteur(trice)</i>	0 à 3
B18	Accueil, Hygiène et Sécurité	QLV ETH CIT DVH EAU	<ul style="list-style-type: none"> Qualité d'accueil et d'hébergement de la main-d'œuvre temporaire et des stagiaires. : estimation de 0 à 2 Sécurité des installations Si contrôle par un organisme certifié : 1 Local de stockage des pesticides conforme aux préconisations réglementaires : 2 Aucun produits phytosanitaires : 2 	<i>Présence de douches, toilette, cuisine, chauffage, facilité de transport...</i> <i>Protection des cardans, protection des fosses à lisier, électricité aux normes...</i> <i>Cf. schéma en annexe</i>	0 à 4
ETHIQUE ET DEVELOPPEMENT HUMAIN (indicateurs B 12 à B 18)				34	

IDEA³

Indicateurs de durabilité des exploitations agricoles

Echelle de durabilité économique (1/3)

	Indicateurs	Objectifs	Modalités de détermination	Bornes	
C1	Viabilité économique	ADA COH QLV DVL	<ul style="list-style-type: none"> Viabilité économique (VE) : $VE = \frac{EBE - BF}{UTH \text{ non-salariée}}$ <p>VE: Moins de 1 Smic annuel net : 0 -de 1 à 1,1 Smic : 1 -de 1,1 à 1,2 Smic : 2 -de 1,2 à 1,3 Smic : 5 -de 1,4 à 1,5 Smic : 8 -de 1,5 à 1,6 Smic : 10 -de 1,7 à 1,9 Smic : 12 -de 1,9 à 2,2 Smic : 14 -de 2,2 à 2,6 Smic : 16 -de 2,6 à 2,8 Smic : 18 -de 2,8 à 3 Smic : 19 -Plus de 3 Smic : 20</p>	<p>BF = Besoin de financement = (½ amortissements) + (Σ annuités)</p> <p><i>UTH : ne pas compter les salariés rémunérés mais intégrer le travail effectué par la famille</i></p> <p><i>EBE : valeur ajoutée + subventions d'exploitation diminuée des frais de personnel, des impôts et taxes</i></p> <p><i>Réintégrer dans l'EBE, la rémunération des associés</i></p> <p>Moyenne des trois dernières années si possible</p>	0 à 20
C2	Taux de spécialisation économique	ADA COH	<ul style="list-style-type: none"> La plus importante activité génère (hors primes et subventions) : <ul style="list-style-type: none"> -moins de 25 % du CA : 8 -entre 25 et 50 % du CA : 4 -entre 50 et 80 % du CA : 2 -plus à 80 % du CA : 0 Le plus important client achète (hors primes et subventions) <ul style="list-style-type: none"> -moins de 25 % du CA : 4 -de 25 à 50 % du CA : 2 -plus de 50 % du CA : 0 Si atelier en intégration ou travail à façon : - 2 	<p><i>Principales activités</i></p> <p><i>Viticulture : types de vins nettement démarqués : rouges, blancs, mousseux, AOC, VDP,...</i></p> <p><i>Arboriculture, céréaliculture : par grandes productions selon indépendance des marchés</i></p> <p><i>Elevage: lait, viande, reproducteurs...</i></p> <p><i>Chiffre d'affaires = CA= valeur des ventes hors montant des primes</i></p>	0 à 10
VIABILITE (indicateur C1 et C2)				30	

IDEA³

Indicateurs de durabilité des exploitations agricoles

Echelle de durabilité économique (2/3)

	Indicateurs	Objectifs	Modalités de détermination	Bornes	
C3	Autonomie financière	ADA COH QLV AUT	<ul style="list-style-type: none"> Dépendance financière (DF): $DF = \frac{\sum \text{Annuités} + \text{Frais financiers CT}}{\text{EBE}}$ <p>DF</p> <ul style="list-style-type: none"> -inférieure à 20% : 15 -comprise entre 20 et 25 % : 12 -comprise entre 25 et 30 % : 9 -comprise entre 30 et 35 % : 6 -comprise entre 35 et 40 % : 3 -supérieure à 40 % : 0 	<p><i>Inclure les annuités privées liées à l'exploitation (ex: prêt JA)</i></p> <p>EBE : excédent brut d'exploitation <i>Moyenne sur 3 ans si possible</i></p> <p><i>Annuités du foncier exclues, sauf si acquisition incontournable (ex : viticulture AOC, exploitation périurbaine)</i> <i>Frais financiers CT frais financiers à court terme</i></p>	0 à 15
C4	Sensibilité aux aides	ADA COH AUT	<ul style="list-style-type: none"> Sensibilité aux aides (SA): $SA = \frac{\sum \text{aides}}{\text{EBE}}$ <p>SA</p> <ul style="list-style-type: none"> -inférieure à 20 % : 10 -comprise entre 20 et 40 % : 8 -comprise entre 40 et 60 % : 6 -comprise entre 60 et 80 % : 4 -comprise entre 80 et 100 % : 2 -supérieure à 100 % : 0 	<p>Aides prises en compte (premier pilier) <i>DPU normaux (couplés ou non)</i> <i>DPU Jachères</i> <i>Aides couplées</i> <i>Aides spécifiques (ACE, Protéine, Blé dur...)</i></p> <p>Aides non prises en compte (deuxième pilier) <i>Aides régionales ou départementales, ainsi que les CAD, MAE, ICHN et PHAE, aides au boisement des terres agricoles.</i></p>	0 à 10
INDEPENDANCE (indicateurs C3 et C4)				25	

IDEA³

Indicateurs de durabilité des exploitations agricoles

Echelle de durabilité économique (3/3)

Indicateurs	Objectifs	Modalités de détermination		Bornes	
C5	Transmissibilité économique	ADA COH QLV EMP DVL	Transmissibilité = $\frac{\text{Capital d'exploitation}}{\text{UTH non salarié}}$ Transmissibilité -inférieure à 80 K€ / UTH : 20 -comprise entre 80 et 90 K€ : 18 -comprise entre 90 K€ et 100 K€ : 16 -comprise entre 100 et 120 K€ : 14 -comprise entre 120 et 140 K€ : 12 -comprise entre 140 et 160 K€ : 10 -comprise entre 160 et 200 K€ : 8 -comprise entre 200 et 250 K€ : 6 -comprise entre 250 et 350 K€ : 4 -comprise entre 350 et 500 K€ : 2 -supérieure à 500 K€ : 0	Utiliser la valeur de négociation (valeur potentielle de vente à dire d'exploitant ou d'expert) ou à défaut la valeur comptable du capital d'exploitation Capital d'exploitation = total valeur de l'actif hors foncier sauf si achat foncier inévitable <i>UTH non salariés</i>	0 à 20
TRANSMISSIBILITE (indicateur C5)				20	
C6	Efficienc du processus productif	COH RNR AUT	<ul style="list-style-type: none"> Efficienc = $\frac{\text{Produit} - \text{Intrants}}{\text{Produit}}$ Efficienc -inférieure à 10 % : 0 -comprise entre 10 et 20 % : 3 -comprise entre 20 et 30 % : 6 -comprise entre 30 et 40 % : 9 -comprise entre 40 et 50 % : 12 -comprise entre 50 et 60 % : 15 -comprise entre 60 et 70 % : 18 -comprise entre 70 et 80 % : 21 -comprise entre 80 et 90 % : 24 -supérieure à 90 % : 25	<i>Produit : montant des ventes hors primes</i> <i>Intrants = montant des consommables (énergie, eau, engrais, pesticides, semences, aliments du bétail, médicaments, intrants des ateliers de transformation...), + frais de MO temporaire spécifique et travaux par tiers relatifs à la production</i>	0 à 25
EFFICIENC (indicateur C6)				25	



IDEA³

Indicateurs de durabilité des exploitations agricoles

COH : Cohérence	AIR : Air	SOL : Protection des sols
QLP : Qualité des produits	RNR : Ressources non renouvelables	QLV : Qualité de vie
BIO : Biodiversité	EAU : Eau	BIE : Bien-être animal
ETH : Ethique	PAY : Paysage	DVL : Développement local
EMP : Emploi	AUT : autonomie	DVH : Développement humain
Cohérence	ADA : Adaptabilité	COH : CIT : Citoyenneté

Groupe du Vercors. 10-11 janvier 2007

Kevin Boisset (Bergerie Nationale)

Philippe Girardin (INRA)

Anne Guillaumin (Institut de l'élevage)

Christian Mouchet (Agrocampus)

Philippe Viaux (Arvalis)

Lionel Vilain (France Nature Environnement),

Frédéric Zahm, (CEMAGREF)